

Projet de nouvel hôpital de Tarbes-Lourdes

Vers quelle évolution de l'offre de soins ?

Tarbes – Forum du 5 juin 2024
avec le personnel du CHTL

Concertation préalable du public

13 mai – 13 juillet 2024

La concertation préalable du public

**L'hôpital commun :
un projet essentiel pour tout le département**



**Volonté de concerter largement :
tous les territoires et tous les publics**



**Saisine de la Commission nationale du débat public
par le Centre hospitalier et le Conseil départemental**



La concertation est « garantie » par des tiers : CNDP / garants

La CNDP

(Commission Nationale du Débat Public)

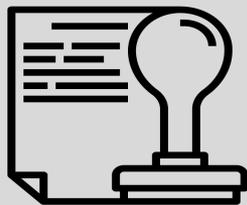
qu'est-ce que c'est ? :

Une Autorité Administrative Indépendante



AUTORITÉ

Habilité à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



La CNDP défend un droit :

*Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

*Article 7 de la Charte de l'Environnement
rendue constitutionnelle en 2005*

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes, tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP (valeurs)



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions, et
non quantitative



**ÉGALITÉ DE
TRAITEMENT**
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la
rencontre de
tous les publics

Les missions des garants

- . **Art. L121-17 du CE** : *en position de conseils, ils formulent, à l'issue de leur étude de contexte, des **préconisations ou recommandations à la MO** concernant l'**information** et la **participation** du public,*
- . **Dans le délai d'1 mois après la concertation préalable**, ils en réalisent un **bilan** et résumant la façon dont elle s'est déroulée, notamment au regard de leurs préconisations, synthétisent les **observations présentées** en mentionnant, le cas échéant, les **évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable**.
- . **Ce bilan, après échange avec la CNDP, est transmis à la MO qui le publie sans délai sur le site de la participation. (Ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique).**
- . **La concertation préalable s'achève avec la transmission à la CNDP des réponses du MO aux demandes des garants dans leur bilan (dans les 2 mois), également transmises aux services de l'Etat et publiée sur le site internet du MO.**
- . **Le bilan de la concertation préalable est également rendu public par les garants sur le portail CNDP à compter de la fin de la concertation.**

L'étude de contexte des garants

- 1 - **Sur la période du 21 novembre 2023 au 26 janvier 2024 :**
 - 100 personnes rencontrées et/ou contactées,
 - Usagers/citoyens, représentants 60 structures, institutions, personnalités, milieux associatifs, syndicats, partis politiques, représentants des personnels hospitaliers, professionnels de santé, représentants de collectivités territoriales, élus, services de l'Etat...

- 2 - A la suite de cette **étude de contexte**, nous avons transmis nos enseignements et préconisations fin janvier 2024, pour la mise en place de la concertation préalable par la MO,

- 3 – Nous produirons un bilan en fin de concertation (1 mois) transmis à la fois à la MO et à la CNDP, mesurant notamment l'écart entre le processus mis en place par la MO et nos préconisations.

- 4 – L'ensemble sera mis en ligne sur les portails MO et CNDP.

La Concertation Préalable

- . Au titre de l'art. L 121-15-1 du Code de l'Environnement :
 - . « Elle doit *permettre de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet .../... des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.*
 - . Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, et y compris de son **absence de mise en œuvre.**
 - . Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... "**et ce jusqu'à l'enquête publique.**

Concertation préalable sur le projet de nouvel Hôpital Tarbes–Lourdes

Garants CNDP – Contacts :

Virginie Allezard
virginie.allezard@garant-cndp.fr

Gilles Faure
gilles.faure@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Participer du 13 mai au 13 juillet 2024



16 registres papiers

(accueil des 2 hôpitaux,
CD65, agglo, mairies)



Registre numérique
et informations pratiques sur
www.ch-tarbes-lourdes.fr



22 temps d'échanges
avec les porteurs du projet,
en différents formats



Aux origines du projet

Vers quelle évolution de l'offre de soins ?

Tarbes – Forum du 5 juin 2024



Des enjeux nationaux à prendre en compte

- Développement de **l'ambulatoire**
- Fonctionnement en **groupement hospitalier de territoire (GHT)**
- Accroissement des **affections chroniques** / polypathologies
- Volonté d'**aller vers** les publics éloignés des soins
- Difficultés à **attirer le personnel** de soin et à le fidéliser
- Exigence de **confort**
- Avancées de la **technologie** : numérisation, robotique...
- Exigence **environnementale** : performance énergétique, gestion des effluents



Notre situation actuelle



Tarbes

Médecine
chirurgie
obstétrique

247 lits

88 places



Lourdes

Médecine
chirurgie

78 lits

28 places

- 2 hôpitaux distants de seulement 25 km
- Activités en doublon
- Locaux vieillissants
- Difficultés financières, coûts élevés pour la maintenance
- Inadaptation aux évolutions de la santé
- Volonté de doter le territoire d'un hôpital performant, support du groupement hospitalier de territoire (GHT)

Notre offre de soins aujourd'hui

Vers quelle évolution de l'offre de soins ?

Tarbes – Forum du 5 juin 2024



Que proposons-nous aujourd'hui ?

→ nos capacités (2019)

TARBES (La Gespe)	HC	Ambu	Total
MCO hors soins critiques	259	59	318
Médecine Spécialités	112		112
Médecine interne, CSG	38		38
Médecine et Oncologie ambulatoire		25	25
Chirurgie	60	8	68
Obstétrique	21		21
Pédiatrie	18	6	24
Néonatalogie	6		6
UHCD	4		4
Dialyse		20	20
MCO Soins critiques	34		34
Réanimation	12		12
Surveillance continue	8		8
USIC	10		10
USINV	4		4
TOTAL MCO	293	59	352

 Lourdes	HC	Ambu	Total
MCO hors soins critiques	88	13	101
Médecine Spécialités	30		30
Médecine polyvalente, Maladies infectieuses et Gériatrie	32		32
Médecine et Oncologie ambulatoire		7	7
Chirurgie	20	6	26
UHCD	6		6
MCO Soins critiques	10		10
Surveillance continue	10		10
TOTAL MCO	98	13	111

Que proposons-nous aujourd'hui ?

→ le plateau technique de Tarbes

- **Urgences** adultes et filière pédiatrique, UHCD, Unité d'Accueil Médico-Psychologique (personnel des Hôpitaux psychiatriques de Lannemezan),
- Unité **d'hémodialyse** comprenant 20 postes,
- **Laboratoire de biologie médicale** commun bi-site Tarbes-Lourdes,
- **Laboratoire d'anatomopathologie**,
- **Imagerie** comprenant radiographie conventionnelle, échographie, mammographie, angiologie doppler, imagerie en coupe avec scanner et IRM polyvalent,
- **Médecine nucléaire** équipé de 2 gamma-Caméra et 1 TEP SCAN en co-utilisation (GCS CH PAU et CIMOF)
- **Bloc opératoire** comprenant 10 salles au total : 7 salles de chirurgie programmée, 1 salle de rythmologie et 2 salles réservées aux urgences,
- **Salle blanche de petite chirurgie** dans le secteur des activités externes,
- **Bloc obstétrical** avec 2 salles de pré-travail et 3 salles d'accouchements, 1 salle d'examen, 1 salle d'échographie et 2 salles réanimation bébé,
- **Secteur interventionnel d'endoscopies** bronchiques et digestives avec 3 salles à proximité du bloc opératoire,
- **Cardiologie interventionnelle** (coronarographie) avec 3 places de surveillance post-interventionnelle, située à proximité immédiate de l'Unité de Soins Intensifs de Cardiologie,
- **Stérilisation centrale** en liaison verticale directe avec le bloc opératoire,
- **Pharmacie à usage intérieur (PUI)**. Cette PUI dessert aussi les 2 sites annexes de l'Ayguerote et de Vic en Bigorre.

Que proposons-nous aujourd'hui ?

→ le plateau technique de Lourdes

- **Laboratoire de biologie médicale** commun bi-site Tarbes-Lourdes,
- Service **d'imagerie médicale** : radiographie conventionnelle, échographie, scanner, coro-scanner, mammographie,
- **Bloc opératoire** comprenant 4 salles chirurgie (fonctionnement en miroir, soit 2 salles armées simultanément) et une 1 salle d'endoscopie,
- **Salle blanche de petite chirurgie** dans le secteur des activités externes,
- **Stérilisation**,
- **Pharmacie** à usage intérieur avec mise en œuvre de la dispensation journalière individuelle et nominative des médicaments.

Notre projet médical

Vers quelle évolution de l'offre de soins ?

Tarbes – Forum du 5 juin 2024



L'offre et le parcours de soins

- Adaptation aux besoins spécifiques du territoire
- Prise en compte de l'accroissement des maladies chroniques
- Logique de parcours de soins territorialisés
- Maintien de lits de proximité
- Développement des places ambulatoires
- Intégration des solutions numériques
- Davantage de spécialités pour réduire le recours aux hôpitaux extérieurs au département
- Évolutivité pour faire face aux crises et aux nouvelles pratiques



Évolution capacitaire

		Capacitaire actuel en année 2019		Capacitaire projeté pour 2030	
		lits	places	lits	places
Adulte	Médecine spécialisée (M)	135		84	
	Médecine polyv et gériatrie (M)	77	18	112	13
	HDJ onco		14		10
	Chirurgie (C)	68	14	45	27
	Chirurgie UPOG (C)	12		28	
	Obstétrique (O)	21	0	15	2
	Réanimation (réa)	12		10	
	Surveillance continue	18		10	
	Soins intensifs cardio (SI)	10		12	
	Soins intensifs neurovasc (SI)	4		4	
	UHCD	10		12	
Pédiatrie Néonatal	Pédiatrie M	18	6	12	4
	C				
	Soins critiques				
	UHCD				
	Réa néonatalogie				
	SI néonatalogie				
	Néonatalogie	6		6	
Dialyse		20		36	
TOTAL MCO	391	72	350	92	
Site Vic gériatrie	7	2	7	2	
Site Ayguerote gériatrie	0		5	2	
Site Labastide gériatrie	0		8	2	
TOTAL	398	74	370	98	
		472		468	

Les niveaux d'équipements ciblés

- Nouvelles possibilités d'accueil en imagerie : TEP Scan, 2^e IRM
- Possibilité de chirurgie robotisée
- Dispensation robotisée des médicaments
- Télémédecine, téléconsultation & télésurveillance
- Généralisation des chambres individuelles
- Généralisation des dispositifs de levage des patients
- ...

Débattons sur 3 points...

Quelles sont actuellement nos limites ?

Comment voulons-nous faire évoluer l'offre de soins ?

Quelle organisation et quels moyens pour y parvenir ?

Vers quelle évolution de l'offre de soins ?

Tarbes – Forum du 5 juin 2024



Merci de votre participation

www.ch-tarbes-lourdes.fr

